

Le ministère avait trois semaines pour préparer la reprise. Il n'a strictement rien fait et a envoyé élèves et personnels au casse-pipe. SUD éducation Loiret soutient les équipes qui décident collectivement de se mettre en droit de retrait et met à disposition son préavis de grève. SUD éducation Loiret appelle les personnels à se réunir pour définir leurs revendications et choisir leurs moyens d'action.

Face à l'irresponsabilité du ministère,

voici nos exigences :

1. Vaccins

Les annonces concernant les créneaux réservés pour les personnels de plus de 55 ans sont très insuffisantes : seulement 13,26% des personnels concernés, des catégories entières exclues de la mesure (PsyEN, CPE, AED...), créneaux difficiles à obtenir. Encore une fois, le ministre a délibérément mis en danger la santé des personnels en rouvrant les écoles le 26 avril dans ces conditions.

SUD éducation revendique que dès à présent la vaccination soit rendue possible pour tous les personnels qui le souhaitent. Au-delà, SUD éducation revendique la levée des brevets sur les vaccins et qu'ils soient déclarés « biens communs ».

2. Tests

En l'absence d'une politique de tests ambitieuse, la règle de fermeture des classes dès le premier cas sera de fait caduque. Les campagnes de tests organisées jusqu'à présent sont en nombre très insuffisant, et les tests naso-pharyngés sont peu acceptés par les élèves.

SUD éducation revendique dès à présent la mise en place de campagnes massives de tests salivaires ou d'auto-tests gratuits et le respect d'un protocole de fermeture de classes permettant de briser les chaînes de contamination.

3. Protocole sanitaire

Les protocoles sanitaires successifs mis en œuvre par le ministère ont prouvé leur inefficacité, et ont dégradé les conditions de travail des personnels. Ce sont nous qui sommes les mieux placés pour décider des mesures à mettre en œuvre : SUD éducation revendique que partout où les personnels le jugeront nécessaire, des dédoublements soient mis en place dès à présent, en particulier en collège, et dans la stricte limite des obligations de service des enseignant·es. Masques et gels doivent être fournis en nombre et gratuitement.

4. Plan d'urgence

Pour faire face à la crise de manière durable, il s'agit au-delà de ces revendications immédiates de recruter massivement pour permettre une baisse des effectifs sans diminution des heures de cours en présentiel. C'est le sens du plan d'urgence pour l'éducation que revendique SUD éducation depuis le printemps 2020 et pour lequel une mobilisation d'ampleur est plus que jamais nécessaire.